

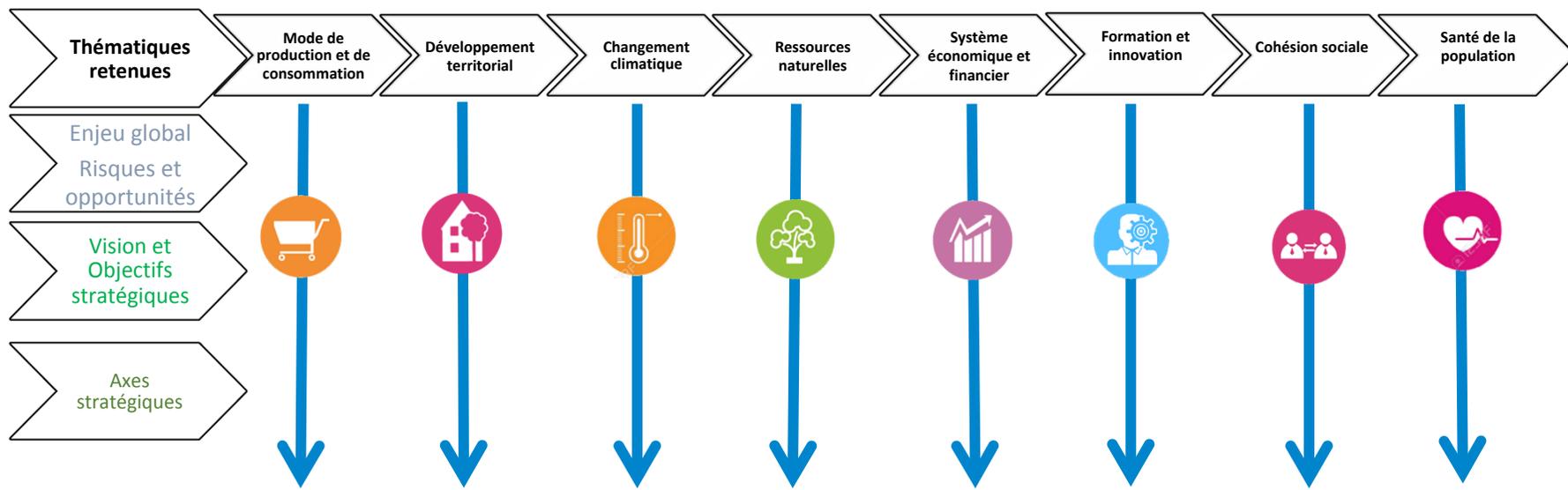
INDICATEURS DE SUIVI DU CONCEPT CANTONAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 2030

18 NOVEMBRE 2021



CONCEPT CANTONAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE - STRUCTURE

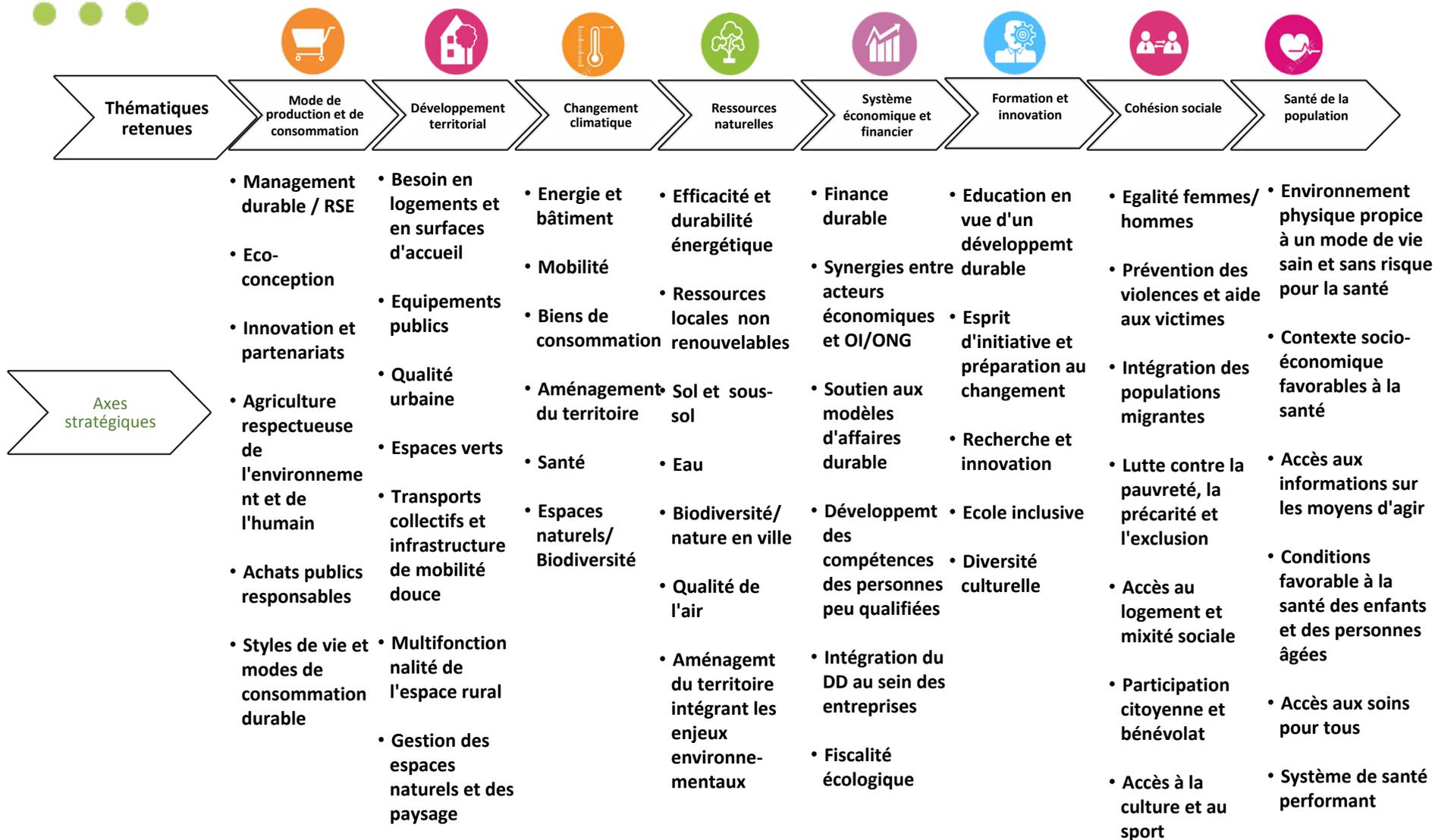
Adopté par le Conseil d'Etat le 30 août 2017 et par le Grand Conseil le 25 mai 2018



Indicateurs de suivi des axes stratégiques

- Déterminer un ou deux indicateurs de suivi pour chacun des 56 axes stratégiques

CONCEPT CANTONAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE – AXES STRATÉGIQUES



Axes stratégiques

Indicateurs de suivi des axes stratégiques

Déterminer un ou deux indicateurs de suivi pour chacun des 56 axes stratégiques



CRITÈRES POUR LE CHOIX DES INDICATEURS

- Un indicateur voir deux pour chacun des 56 axes stratégiques du Concept DD 2030
- Indicateur existant
- Source de données officielle
- Indicateur relevé régulièrement et série temporelle suffisamment longue
- Qualité des données (méthode claire et bien documentée)
- Indicateur orienté sur l'effet/l'impact et non pas sur l'évaluation de la mise en œuvre d'actions spécifiques
- Priorité aux indicateurs du Cercle indicateurs
- Cohérence avec les autres systèmes d'indicateurs développés par le canton



ÉTAPES

Sept 2020

- Présentation d'une première proposition de système d'indicateurs par le SCDD et l'OCSTAT au CIA21 (Comité interdépartemental Agenda 21)

Consultation

- Consolidation/modification par les membres du CIA21 et les répondants des offices/directions concernés dans les départements

Sept 2021

- Présentation et adoption de la version consolidée par le CIA21

Courant
2022

- 1ère publication des résultats en collaboration avec l'OCSTAT



INDICATEURS RETENUS

MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION	
Axe stratégique 1 : Soutenir les actions en matière de management durable et de responsabilité sociétale des entreprises (RSE)	Entreprises certifiées B-Corp et EcoEntreprise à Genève (nombre)
Axe stratégique 2 : Promouvoir les processus de conception et de production permettant une utilisation rationnelle des ressources	Intensité des déchets urbains <i>Déchets urbains + industriels / PIB cantonal (nombre)</i>
Axe stratégique 3 : Encourager l'innovation et les partenariats permettant de développer des solutions novatrices	Projets Smart Geneva (nombre)
Axe stratégique 4 : Promouvoir une production agricole respectueuse de l'environnement et de l'être humain	Entreprises de production, de transformation et de distribution agréées GRTA (nombre)
	Surface cultivée en agriculture biologique (ha)
Axe stratégique 5 : Promouvoir et intégrer des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics	Place gardée
Axe stratégique 6 : Améliorer le niveau de connaissance de la population en lien avec les modes de consommation et de styles de vie durables	Appréciation des dangers liés aux changements climatiques <i>Population qui considère le réchauffement climatique dangereux (%)</i>
Axe stratégique 7 : Encourager des styles de vie et des modes de consommation respectueux de l'environnement, de l'être humain et favorisant la préservation des ressources naturelles	Consommation de produits biologiques <i>Dépenses de produits bio dans les dépenses des ménages pour l'alimentations (%)</i>



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	
<p>Axe stratégique 1 : Mettre à disposition les surfaces nécessaires pour répondre aux besoins en logements</p>	<p>Conditions d'habitation <i>Ménages privés avec degré d'occupation de leur logement équilibré (%)</i></p>
	<p>Nouveaux logements construits (nombre)</p>
<p>Axe stratégique 2 : Mener une politique active des équipements publics, encourager la qualité urbaine, préserver le patrimoine et enrichir le réseau des espaces verts</p>	<p>Accès au système de transports publics <i>Distance moyenne habitation / arrêt TC le plus proche (mètres – moyenne canton)</i></p>
	<p>Nuisances sonores dues au trafic <i>Population s'estimant exposée aux nuisances sonores dues au trafic (%)</i></p>
<p>Axe stratégique 3 : Offrir une structure d'accueil souple et diversifiée ainsi que des conditions favorables aux activités</p>	<p>Surface vacante de bureaux et magasins (m²)</p>
<p>Axe stratégique 4 : Poursuivre le développement du réseau des transports collectifs, optimiser l'utilisation des transports individuels motorisés, développer la mobilité douce et mettre en place un concept pour le transport des marchandises</p>	<p>Déplacements en transports collectifs <i>Distances parcourues en TC (% du total des distances)</i></p>
	<p>Déplacements en transports individuels <i>Distances parcourues en TIM (% du total des distances)</i></p>
<p>Axe stratégique 5 : Protéger, valoriser et gérer la multifonctionnalité de l'espace rural</p>	<p>Renvoi à plusieurs indicateurs du système en référence aux "services écologiques" rendus par l'espace rural</p>
<p>Axe stratégique 6 : Gérer durablement les paysages et mettre en réseau les espaces naturels</p>	<p>Infrastructure écologique (indice)</p>



CHANGEMENT CLIMATIQUE	
Axe stratégique 1 : Réduire la dépendance des bâtiments aux énergies fossiles et promouvoir les énergies renouvelables	Emission de CO ₂ dans le secteur des bâtiments (tonnes) <i>En cours d'élaboration</i>
Axe stratégique 2 : Favoriser une mobilité sobre en carbone	Emission de CO ₂ dans le secteur de la mobilité (tonnes) <i>En cours d'élaboration</i>
Axe stratégique 3 : Promouvoir des modes de production et de consommation énergétiquement plus sobres	Emission de CO ₂ dans le secteur de la production et de la consommation (tonnes) <i>En cours d'élaboration</i>
Axe stratégique 4 : Prendre en compte les changements climatiques dans le développement territorial	Taux de canopée des arbres en milieu urbain <i>Surface du couvert végétal des arbres sur la surface totale du territoire (%)</i>
	Surface verte dans les plans localisés de quartier (PLQ) <i>Surfaces vertes sur la surface totale des PLQ (%)</i>
Axe stratégique 5 : Protéger la population des effets néfastes des changements climatiques	Place gardée - Pas d'indicateur satisfaisant pour l'instant
Axe stratégique 6 : Protéger l'eau, la biodiversité, l'agriculture et les forêts du canton face aux changements climatiques	Forêts privées gérées de manière durable <i>Surface de forêts privées gérées de manière durable sur le total des forêts (%)</i>



RESSOURCES NATURELLES	
Axe stratégique 1 : Valoriser les ressources du territoire à des fins énergétiques en coordination avec l'environnement	Energie électrique non fossile dans l'approvisionnement cantonal (%)
	Energie thermique non fossile dans l'approvisionnement cantonal (%)
Axe stratégique 2 : Réduire l'utilisation des ressources locales non renouvelables et lutter contre le gaspillage	Matériaux recyclés utilisés dans le bâtiment et le génie civil <i>Quantité de matériaux recyclés produits dans le bâtiment et le génie civil (t)</i>
	Production de déchets <i>Déchets ménagers incinérés (kg/habitant)</i>
Axe stratégique 3 : Mieux exploiter les ressources du sous-sol tout en évitant de polluer les eaux souterraines	Renvoi au premier indicateur de l'axe 2
Axe stratégique 4 : Mieux intégrer la protection des sols dans les planifications territoriales et de construction	Surface bâtie (m ² /habitant)
Axe stratégique 5 : Préserver et restaurer la qualité des sols, notamment agricoles, de sorte à assurer à long terme leur fertilité	Agriculture de conservation <i>Terres agricoles cultivées selon les techniques de l'agriculture de conservation (ha)</i>
Axe stratégique 6 : Préserver la qualité des eaux souterraines et superficielles afin d'assurer à long terme l'approvisionnement en eau potable et le fonctionnement naturel des écosystèmes	Qualité de l'eau du Lac Léman <i>Quantité de nitrates dans l'eau du lac Léman (mg/l)</i>
	Qualité de l'eau des cours d'eau <i>Stations de mesure des cours d'eau avec un IBCH de bon à très bon (%)</i>
Axe stratégique 7 : Assainir l'air afin de préserver la santé des habitants	Immission de dioxyde d'azote (NO ₂) dans l'air (moyenne microgrammes/m ³ /année)
Axe stratégique 8 : Préserver la biodiversité en protégeant les milieux naturels et en favorisant la nature en ville	Diagnostic de la biodiversité / infrastructure écologique (indice)
	Projets nature et ville (m ² et nombre)
	Surfaces des espaces naturels de valeur
Axe stratégique 9 : Intégrer les enjeux paysagers dans les processus d'aménagement du territoire et d'urbanisme	Surfaces vertes du canton (m ² /habitant)



SYSTÈME ÉCONOMIQUE ET FINANCIER	
Axe stratégique 1 : Promouvoir Genève comme carrefour international de la finance durable.	Place gardée - Pas d'indicateur satisfaisant pour l'instant
Axe stratégique 2 : Développer des synergies entre les acteurs économiques du canton et les OI/ONG présentes à Genève (économie verte)	Place gardée - Pas d'indicateur satisfaisant pour l'instant
Axe stratégique 3 : Soutenir les lieux et projets développant la créativité et explorant de nouveaux modèles d'affaires durable	Brevets déposés (nombre)
Axe stratégique 4 : Valoriser la création d'emploi et le développement de compétences des personnes à qualification limitée	Taux de chômage (%)
Axe stratégique 5 : Examiner l'opportunité d'instaurer une fiscalité écologique	Place gardée - Pas d'indicateur satisfaisant pour l'instant
Axe stratégique 6 : Contribuer à l'intégration du développement durable au sein des entreprises en portant une attention sur l'ensemble des activités tout au long de la chaîne de valeur, de l'extraction des matières premières en passant par la fabrication, la distribution et l'utilisation de produit, jusqu'à sa valorisation ou son élimination en fin de vie	Renvoi aux indicateurs Thém. Modes de production et de consommation - axes 1 et 2



FORMATION ET INNOVATION	
Axe stratégique 1 : Encourager, favoriser et promouvoir la mise en application de l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) dans l'enseignement, la formation des enseignants et au sein des établissements du DIP	Place gardée - Pas d'indicateur satisfaisant pour l'instant
Axe stratégique 2 : Promouvoir la recherche, l'innovation et les partenariats permettant de développer des solutions novatrices	Emploi dans les branches novatrices (%)
Axe stratégique 3 : Encourager l'esprit d'entreprise et préparer les citoyens au changement, dans une perspective de développement durable	Place gardée - Pas d'indicateur satisfaisant pour l'instant
Axe stratégique 4 : Développer des dispositifs spécifiques visant au maintien et à la réussite de tous les élèves dans l'école ordinaire et améliorer la prise en charge des élèves à besoins éducatifs	Mesures inclusives <i>Elèves dans l'enseignement régulier bénéficiant de mesures inclusives (%)</i>
Axe stratégique 5 : Faire découvrir la diversité culturelle sous tous ses aspects à l'ensemble des élèves	Sorties ou rencontres culturelles à l'attention des élèves du canton (moyenne élève/année)



COHÉSION SOCIALE	
Axe stratégique 1 : Promouvoir l'égalité entre femmes et hommes dans la sphère professionnelle et privée et la participation entière et effective des femmes à tous les niveaux de décision dans la vie économique, politique et publique	Femmes exerçant un mandat politique (%)
	Femmes occupant des positions de cadre (%)
Axe stratégique 2 : Prévenir toutes les formes de violences sexistes, sexuelles, conjugales, domestiques, homophobes et transphobes et fournir une aide aux victimes	Victime de violences conjugales en fonction du sexe (nombre/1000 personnes)
Axe stratégique 3 : Favoriser l'intégration des populations migrantes et valoriser la diversité culturelle	Place gardée - Pas d'indicateur satisfaisant pour l'instant
Axe stratégique 4 : Lutter contre la précarité et la pauvreté, en combattant l'exclusion et en favorisant l'insertion sociale et professionnelle de chaque individu	Bénéficiaires de l'aide sociale (%)
Axe stratégique 5 : Loger la population, renforcer la mixité sociale dans les quartiers et améliorer la qualité de vie urbaine	Logements subventionnés (%)
Axe stratégique 6 : Encourager et promouvoir la participation citoyenne et le bénévolat notamment dans le domaine social, culturel et sportif	Activités de bénévoles (nombre d'associations)
Axe stratégique 7 : Favoriser la participation et les pratiques culturelles et sportives	Pratique d'une activité physique <i>Personnes > 14 ans déclarant être "entraînés" ou "suffisamment actifs" (%)</i>
Axe stratégique 8 : Promouvoir la laïcité de l'Etat en tant qu'outil de la paix et de la liberté religieuse	Place gardée - Pas d'indicateurs satisfaisant



SANTÉ DE LA POPULATION	
Axe stratégique 1 : Un environnement physique propice à un mode de vie sain et exempt de risques pour la santé	Aménagements cyclables à Genève (km)
Axe stratégique 2 : Un contexte socio-économique favorable à la santé	Soutien social <i>Personnes indiquant un faible soutien social (%)</i>
Axe stratégique 3 : Une population informée et capable d'agir en faveur de sa santé	Attention portée à l'alimentation <i>Personnes déclarant faire attention à leur alimentation (%)</i>
Axe stratégique 4 : Des enfants qui naissent, se développent et atteignent l'âge adulte dans des conditions favorables à la santé	Consommation d'alcool à risque chez les jeunes <i>Jeunes de 15 à 24 ans avec au moins 1 consomm. excessive d'alcool par mois (%)</i>
Axe stratégique 5 : Un environnement professionnel sain	Risques psychosociaux au travail <i>Pop. active occupée 15 à 64 ans sans risque psychosocial au travail (%)</i>
Axe stratégique 6 : Bien être et qualité de vie dans le vieillissement	Limitations dans l'accomplissement des activités instrumentales <i>Personnes > 64 ans déclarant des difficultés avec les activités instrumentales (%)</i>
Axe stratégique 7 : Un système de santé performant en matière de promotion de la santé et de prévention	Années potentielles de vie perdues (tot années / hab. - moy. mobile sur 10 ans)
Axe stratégique 8 : Des bases légales et des conditions cadres favorables à la santé	Communes genevoises labellisées « Communes en santé » (nombre)
Axe stratégique 9 : Garantir l'accès aux soins pour tous	Taux d'occupation dans les hôpitaux et cliniques (%) <i>Recherche d'un meilleur indicateur en cours</i>
Axe stratégique 10 : Lutter contre la pénurie de personnel des professionnels de la santé	Personnel des hôpitaux et cliniques avec un diplôme suisse (%)